

# Le désastre de la transition énergétique

Paul Deheuvels – Statisticien, Membre de l'Académie des Sciences

Professeur émérite à « Sorbonne Université »

[pauldeheuvels@sfr.fr](mailto:pauldeheuvels@sfr.fr)

Exposé SCM SA, 13/02/2025

## 1. **Introduction.**

Les autorités politiques (françaises et européennes) répètent à l'envi les mêmes assertions :

- (i) Le climat terrestre ferait l'objet d'un réchauffement catastrophique qui tendrait à s'emballer ;
- (ii) Le facteur principal qui causerait cette évolution serait la production humaine [anthropique] de gaz à effet de serre dont le principal est le *dioxyde de carbone* CO<sub>2</sub>. Ce gaz est produit par toutes les combustions d'hydrocarbures, notamment, par celles des moteurs à explosion et du chauffage au fuel. Il est indispensable à la vie, comme moteur principal de la *photosynthèse* qui régit la pousse des végétaux.
- (iii) Pour *sauver la planète* en limitant le réchauffement climatique à un niveau acceptable, il faudrait, comme conséquence de (i-ii), *décarboner* l'économie, en arrivant, d'ici 2050 à la *neutralité carbone*, caractérisée par un équilibre entre les émanations anthropiques de CO<sub>2</sub> et les mécanismes naturels ou artificiels d'absorption du CO<sub>2</sub>.

Le problème est que les trois affirmations (i-ii-iii) sont *mensongères*. La manipulation qui en résulte a été parfaitement mise en évidence par Claude Allègre dans son livre :

## **L'imposture climatique ou la fausse écologie, Plon, 2010.**

Le prologue de cet ouvrage résume parfaitement la situation. Nous en citons quelques lignes :  
*Voici une histoire unique, improbable, fantastique et pourtant bien réelle ... Comment un commando d'hommes – les uns scientifiques, les autres politiques – a-t-il pu utiliser tous les rouages de notre société moderne – mondialisée, médiatisée, « internetisée » à outrance – pour mobiliser la Planète autour d'un mythe sans fondement ?*

Dans l'exposé qui suit nous rendons hommage à Claude Allègre (1937-2025), récemment décédé le 5 janvier 2025. Ce savant qui a accumulé tous les titres d'éminence, tant politiques (ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie de 1997 à 2000), que scientifiques (prix Crafoord en 1986, médaille d'or du CNRS en 1994, membre de l'Académie des sciences depuis 1995), est devenu la « bête noire » de ceux qui soutiennent les affirmations (i-ii-iii), et qui sont allés jusqu'à manipuler sa notice Wikipedia, dont nous citons quelques passages :

*Figure de proue du déni du changement climatique en France dans les années 2000, il [Claude Allègre] diffuse de fausses informations sur le sujet, mettant en doute l'origine anthropique et l'importance du réchauffement planétaire. Ses positions, **contraires au consensus scientifique** sur ce sujet, sont largement médiatisées.*

Comme nous allons le montrer, il n'y a pas de *consensus scientifique*, tant sur la réalité du réchauffement climatique, que sur les facteurs influant sur le climat. Le passage cité de la notice Wikipedia de Claude Allègre est un exemple de **désinformation**, qui plus est, **diffamatoire** et destiné à nuire, tant sur la forme que sur le fond. Pour montrer que ces arguments sont infondés, citons plusieurs livres récents d'auteurs éminents qui développent la thèse que l'origine humaine du changement climatique n'est pas démontrée. Il s'agit des ouvrages de (nous citons les traductions françaises des livres parus en anglais) :

- (1) Steven Koonin (2022), **Climat, la part d'incertitude**, L'Artilleur ;
- (2) Judith A. Curry (2024), **Le changement climatique n'est plus ce qu'il était – vrais risques et attitudes rationnelles**, L'Artilleur ;
- (3) Michael Shellenberger (2021), **Apocalypse zéro, les erreurs de l'écologie radicale**, l'Artilleur ;
- (4) François Gervais (2023), **Il n'y a pas d'apocalypse climatique – Modèles, mesures et prévisions : se délivrer de l'éco-anxiété**, l'Artilleur.

Les auteurs de ces références sont des personnalités éminentes :

- Steven Koonin, membre de la National Academy of Sciences des USA, a été conseiller scientifique, à un rang ministériel (Under-Secretary of Sciences, 2009-2011), du président démocrate des USA Barack Obama. Ses opinions sur la science climatique sont résumées dans le mémoire « *La science du climat n'est pas mûre* » (**Climate Science is not settled**), paru dans le Wall Street Journal en 2014 et librement téléchargeable. Dans ce texte, il affirme, notamment, que **la science climatique n'est pas aboutie au point de pouvoir établir des prévisions crédibles, tant sur l'évolution future du climat, que sur les effets possibles des actions humaines sur celui-ci**. Il affirme également que **les conclusions qui peuvent être déduites des différents modèles climatiques se contredisent mutuellement, et n'ont aucune fiabilité d'ensemble**.
- Judith Curry a été directrice de la School of Earth and Atmospheric Sciences du Georgia Institute of Technology et membre du Comité de recherche climatologique du Conseil Américain de la recherche. Elle affirme que les incertitudes sur les variations naturelles du climat et sur les modèles climatiques sont telles qu'**il est impossible de prédire avec certitude l'évolution du climat**. Une quantité d'autres références bibliographiques soutiennent la même thèse. Nous les mentionnerons plus loin.
- Michael Shellenberger, professeur à l'Université d'Austin (Texas), est une personnalité américaine démocrate célèbre de l'écologie environnementale.
- François Gervais est professeur émérite à l'Université de Tours et ancien directeur de l'UMR 6157 du CNRS. Il a été primé, à la fois par l'Académie des Sciences et le CNRS. Il affirme, dans (4), que le CO<sub>2</sub> anthropique émis au niveau mondial est responsable d'un réchauffement de la planète n'excédant pas 0,007°C par an. La France, émettant 0,8% des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> anthropique, ne serait ainsi à l'origine pour ses émissions anthropiques de CO<sub>2</sub> que d'un réchauffement n'excédant pas 0.000056°C par an.

Il existe toutes sortes d'organismes, tant nationaux, qu'internationaux, qui regroupent des scientifiques actifs mettant en doute la responsabilité du carbone dans les fluctuations climatiques.

Parmi celles-ci, citons l'Association des Climato-réalistes, dont le président est l'universitaire Benoît Rittaud (voir Benoît Rittaud, *Le Mythe Climatique*, Le Seuil, 2010). Plusieurs membres de cette association ont publié des ouvrages dans cette ligne ((1) Jacques-Marie Moranne, *Climat et CO<sub>2</sub> : Décryptage d'une manipulation – Comment transformer un optimum climatique en catastrophe économique*, BookElis ; (2) Guy Barbey, *Main basse de l'ONU sur le dossier climatique – Comment les Nations Unies hypothèquent notre avenir*, A paraître). On consultera pour plus de détails les deux rapports, librement téléchargeables auprès de la SCM (Société de Calcul Mathématique, <https://www.scmsa.com>) : (1) Paul Deheuvels, *Evolution du climat – Vérités indésirables* (2024) ; (2) Paul Deheuvels, *La religion du carbone* (2023).

## **2. Le GIEC et ses mensonges.**

En dépit de leur caractère controversé, les assertions (i-ii-iii) font l'objet d'un battage médiatique intense organisé par l'ONU [Organisation des Nations Unies] dans le cadre d'une de ses agences, le **GIEC** [Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat] créé en 1988. Le sigle GIEC est trompeur, car il est une traduction libre du sigle anglais **IPCC** [International Panel on Climate Change] en introduisant le qualificatif d'*expert* pour remplacer celui de *comité* (panel). Le GIEC-IPCC n'est **pas** une assemblée d'experts, mais, plutôt, un conseil de représentants diplomatiques des 149 états composant l'ONU, qui adoptent des rapports et résolutions par vote démocratique (un état = 1 voix). Combien y-a-t-il parmi ces états et leurs représentants à posséder une réelle compétence en sciences climatiques? Sans doute pas la majorité. De ce fait, la validité des recommandations du GIEC est davantage **politique** que **scientifique**.

Par sa structure même, le GIEC n'est pas qualifié pour exprimer un jugement objectif sur l'évolution du climat. Le problème est que les avis émis par cette agence sont pris pour argent comptant par une majorité d'états de la planète, alors qu'ils mériteraient d'être discutés, tant sur la forme que sur le fond.

Depuis sa fondation en 1988, le GIEC a publié 6 rapports détaillés, dont le dernier (le n°6) a été diffusé en 2023. A ces documents de synthèse s'ajoutent les délibérations de conférences annuelles (les **COP** pour *Conference of Parties*) organisées sous l'égide d'un organisme satellite, la **CNUCC** (Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique). La dernière de ces conférences, la COP 29, s'est tenue à Baku (Azerbaïdjan) du 11 au 22 novembre 2024. La prochaine, la COP 30, aura lieu à Belém (Brésil) en 2025.

Pour mémoire, la COP 29 a développé un ensemble de règles techniques destinées à la mise en œuvre du marché du carbone dans le cadre des « **Accords de Paris** ». Ceux-ci constituent un traité international, adopté à main levée le 12 décembre 2015, en conclusion de la COP 21. Son objet est de réduire les émissions de « gaz à effet de serre » (principalement, le CO<sub>2</sub>) de 43% à l'horizon 2030, cette action étant supposée limiter le réchauffement climatique à 1.5°C d'ici 2100 par rapport aux températures préindustrielles (antérieures à 1850). La majorité des plus importants parmi les 195 pays de l'ONU (95 sur 195) ont ratifié le traité (avec des dates d'effet

s'étalant de 2016 à 2019<sup>1</sup>). Depuis, plusieurs pays se sont retirés des Accords de Paris, ou ne les ont pas ratifiés (comme l'Iran, l'Erythrée, la Libye). Les plus notables d'entre eux à avoir rejeté le traité sont les USA par décision du président Donald Trump le 20 janvier 2025, avec le commentaire :

**« Je me retire immédiatement des Accords de Paris sur le climat, une escroquerie injuste et unilatérale. »**

Il est à noter que le président des Etats Unis Joe Biden s'était engagé fin décembre 2024, conformément aux recommandations du GIEC, à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 61% en 2035 par rapport au niveau de 2005, en visant la « neutralité carbone » en 2050. Les USA ont donc effectué en 2025 une volte-face complète par rapport à cet engagement. Comme nous le verrons par la suite, **les variations de la politique climatique au niveau mondial se réduisent aujourd'hui à l'alternance des partis démocrate et républicain aux USA**. Grosso modo, le parti démocrate s'est rallié aux thèses du GIEC sur la responsabilité du CO<sub>2</sub> anthropique dans l'évolution climatique, alors que le parti républicain soutient la thèse inverse. Historiquement, la création du GIEC en 1988 est essentiellement due au président républicain des USA, Ronald Reagan. Par la suite, les thèses du GIEC ont été instrumentalisées, à partir de 2005 par le politicien démocrate Al Gore, devenu par la suite vice-président des Etats Unis (1993-2001), sous la présidence de Bill Clinton. Par la suite, le GIEC a été soutenu aux USA par le parti démocrate, avant d'être récemment récusé par le président républicain Donald Trump.

### **3. Des modèles mathématiques insuffisamment validés.**

Le problème posé par les Accords de Paris sur le climat, de même que par l'ensemble des 6 rapports du GIEC et les conclusions des 29 COP tenues jusqu'à ce jour, est que ses signataires considèrent comme **acquis** qu'une réduction drastique des émissions anthropiques de CO<sub>2</sub>, allant jusqu'à la « neutralité carbone » en 2050 serait suffisante pour limiter l'élévation des températures de 1.5°C (par rapport l'ère préindustrielle) en 2100. Or, comme nous allons le voir, cet argument ne tient pas debout. Tout d'abord il admet qu'on puisse prévoir quelle serait l'influence d'une réduction plus ou moins forte des émanations anthropiques de CO<sub>2</sub> sur les températures en 2100. L'évidence montre qu'**une telle prédiction est impossible**. En effet, elle doit être établie à partir de **modèles mathématiques** de l'évolution des températures, et aucun des modèles pris en compte par les climatologues n'est parvenu jusqu'à ce jour à des résultats cohérents et reproductibles à long terme. Les modèles existants font intervenir des relations souvent sophistiquées entre les paramètres régissant la température et les effets de serre dépendant des gaz présents dans l'atmosphère. Dans **aucun** de ceux-ci il n'est fait usage des variations de l'ensoleillement, ni des paramètres astronomiques liés aux oscillations de l'orbite terrestre autour du soleil. De plus, l'influence aléatoire due au volcanisme et aux cendres projetées dans l'atmosphère lors de grandes éruptions n'est pas, non plus, prise en compte. Le plus important est que ces modèles, dont les paramètres sont ajustés sur les périodes

---

<sup>1</sup> Voir [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_signataires\\_de\\_l'Accord\\_de\\_Paris\\_sur\\_le\\_climat](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_signataires_de_l'Accord_de_Paris_sur_le_climat)

d'observation récentes, sont en contradiction avec les données connues de la période préindustrielle (antérieure à 1850), durant laquelle les émanations de CO<sub>2</sub> anthropiques étaient inexistantes. De ce fait, sans même avoir à discuter de la justification physique de la structure des dits modèles, on ne peut que rejeter leurs conclusions en bloc. En effet :

- Ils ne prennent pas en compte les facteurs dus à l'intensité variable de l'ensoleillement, ni aux fluctuations astronomiques de l'orbite terrestre ;
- Ils ignorent l'influence du volcanisme sur l'évolution des températures ;
- Ils s'avèrent incapables de décrire l'évolution climatique observée durant l'ère préindustrielle ;
- Leur caractère prédictif n'est aucunement établi.

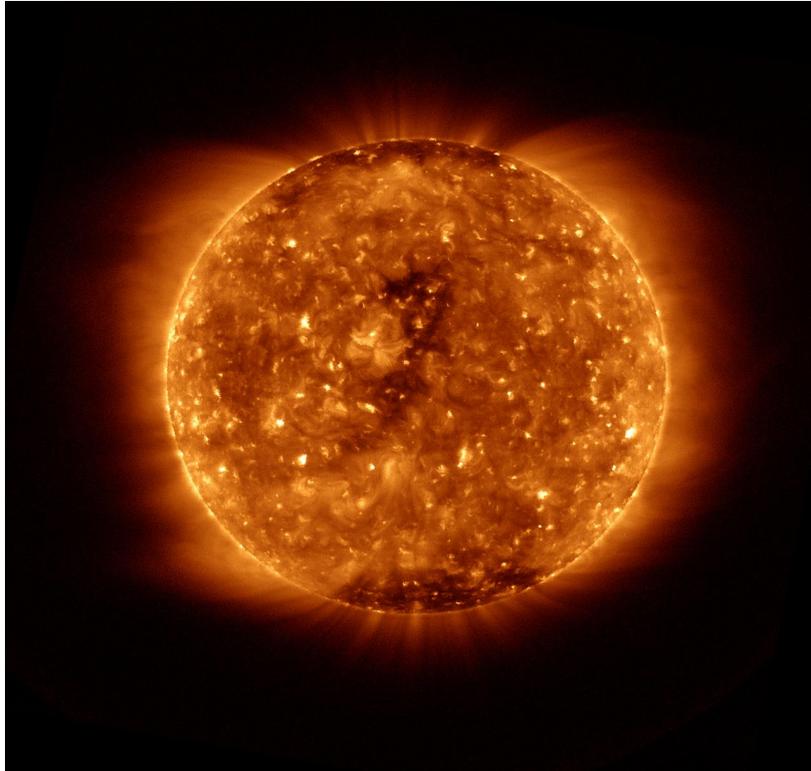
Ce dernier point est particulièrement important. Les divergences entre les prévisions des modèles décrivant l'influence de la décarbonation sur l'évolution des températures d'ici 2030, 2050 ou 2100 sont gigantesques, au point de leur enlever toute crédibilité. Il n'est pas besoin d'être climatologue pour savoir que la plupart des modèles mathématiques développés pour représenter des phénomènes complexes ne **permettent pas d'extrapolation fiable**, or, c'est précisément ce que cherche à faire le GIEC dans des conditions très discutables sur le plan scientifique.

On constate donc que, avec les moyens dont on dispose à ce jour, **il est impossible de prédire l'évolution du climat d'ici 2050 ou 2100**, de même qu'**il est impossible d'évaluer l'influence des dispositions recommandées par le GIEC sur les variations des températures, d'ici la fin du XXI<sup>ème</sup> siècle**.

#### **4. L'influence du rayonnement solaire sur le climat.**

Pour mettre en évidence l'erreur commise par le GIEC consistant à négliger les paramètres autres que les émissions anthropiques de gaz à effet de serre dans l'évolution du climat, il suffit d'étudier, même sommairement, l'impact du rayonnement solaire sur l'évolution des températures. Les conclusions de cette analyse sont particulièrement inquiétantes. Comme nous allons le constater, **l'activité du soleil est irrégulière**, avec des variations que nous peinons à expliquer. La température terrestre dépend directement de l'intensité du rayonnement solaire. Celui-ci est lié au *nombre de taches solaires*. Ce qui apparaît à l'observation comme une tache sur la surface du soleil est, en réalité, la racine d'un geyser associé à la projection de matières en dehors du disque solaire. Plus il y a de taches, plus le soleil envoie des projections à l'extérieur de lui-même, et plus il rayonne de la chaleur, ce qui est parfaitement logique. Le comptage des taches et la mesure de l'activité solaire qui en découle ont été réalisés de manière quasiment continue depuis 1699. Le cycle solaire évolue dans un schéma périodique irrégulier de durée moyenne de 10.7 ans (il varie de 8 à 14 ans), appelé *Cycle de Schwabe* (du nom de l'astronome Samuel Schwabe qui le mit en évidence en 1843). Les cycles de Schwabe font l'objet d'une numérotation depuis l'origine des observations. On dénombre 28 cycles recouvrant la période de 1699 à 2008 (en fait, ils sont numérotés de 1 à 25). Les plus récents sont le n°23 (de mai 1996 à janvier 2008), le n°24 (de janvier 2008 à décembre 2019), et le n°25 (en cours, depuis décembre 2019).

Force est de constater à partir de l'analyse des cycles de Schwabe que **l'activité solaire est instable et fait preuve d'oscillations irrégulières dont la nature est, encore aujourd'hui, mal comprise.**

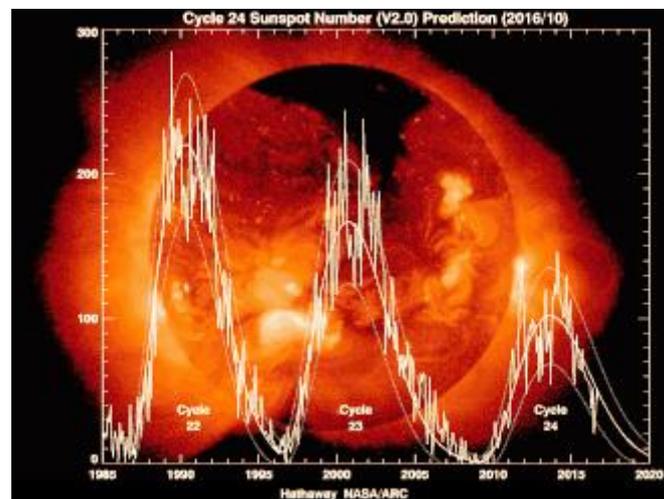


Le soleil et ses taches

La prédiction de l'activité solaire est un **problème non résolu** de la science climatique. C'est ainsi que, contrairement aux attentes des climatologues des agences américaines de la NASA [National Aeronautics and Space Administration] et de la NOAA [National Oceanic and Space Administration], l'activité solaire attendue en avril 2025 serait associée à un record de 210 taches solaires, ce qui correspond à **une très forte intensité de rayonnement**. Celui-ci est, d'ailleurs, encore aujourd'hui, souligné par l'apparition inhabituelle de multiples aurores boréales sur le territoire français. Or, pour le même cycle solaire n°25, les experts américains de la NASA [National Aeronautics and Space Administration] et du NOAA [National Oceanic and Atmospheric Administration] avaient prédit une **faible activité solaire**, du même niveau que celle du cycle n°24. Les faits ont donné raison au « US National Center for Atmospheric Research », sous la responsabilité du climatologue Scott McIntosh, qui avait prévu **exactement l'inverse**, à savoir que le cycle n°25 (en cours) serait marqué par une **intensité record** du rayonnement solaire par rapport à toutes les observations récentes. C'est exactement ce qui est et a été observé. **L'intensité record de l'activité solaire dans le cycle en cours est donc associée à une forte élévation des températures, et l'apparition inhabituelle d'aurores boréales à des latitudes tempérées.**

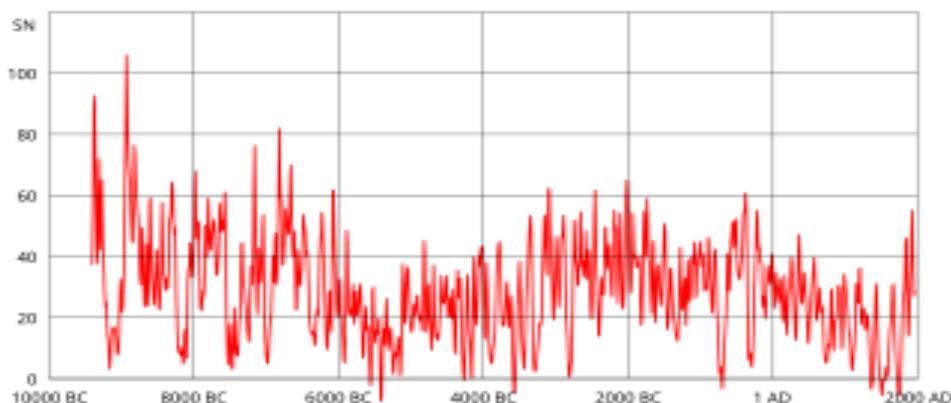
**L'existence de ces deux prévisions divergentes montre que la science climatique n'est pas encore capable aujourd'hui de fournir des prévisions cohérentes de l'activité solaire d'un cycle de Schwabe à l'autre (soit, sur une durée de 11 ans). Par ailleurs, tout porte à croire que l'intense activité solaire récente devrait être suivie d'une période de faible activité à partir de 2030, au cours du cycle n°26. Si tel est bien le cas, on devrait s'attendre à des températures extrêmement basses de 2030 à 2040. Il n'y a cependant aucune certitude particulière sur ce point.**

Mentionnons, au passage, que les tenants de la thèse officielle du GIEC expriment des doutes sur le fait que les fluctuations de l'activité solaire puissent influencer de manière importante sur le climat. Ce point de vue est développé dans le livre de Judith Curry, pp. 197-203. La conclusion la plus honnête de ce débat est qu'**on n'en sait rien**. Un simple graphe met en évidence l'importance des fluctuations récentes des nombres de taches solaires dans les cycles récents. On notera la faiblesse du rayonnement solaire durant le cycle n°24.

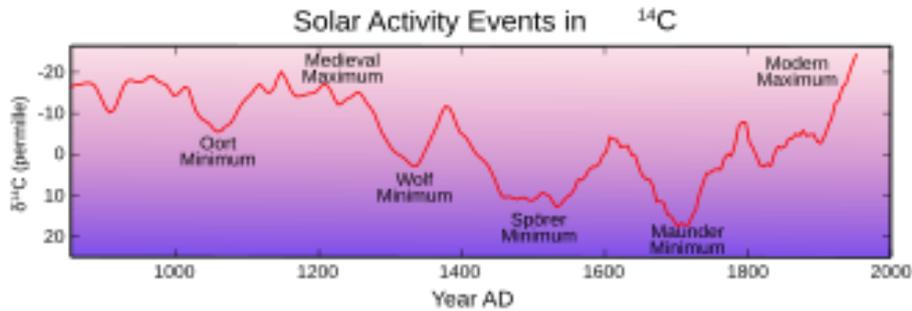


Les cycles solaires 22-24

On peut reconstituer l'intensité de l'activité solaire sur de plus longues périodes. On constate que le dernier millénaire a vu des variations tout à fait comparables à celles d'aujourd'hui.

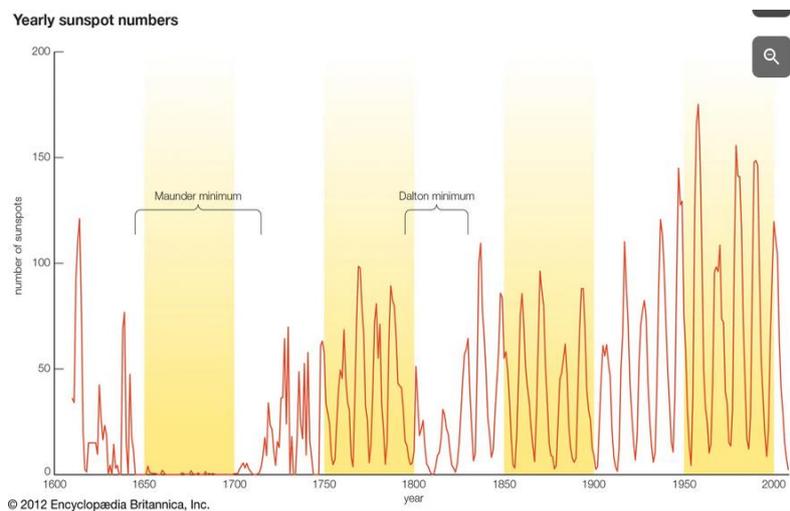


L'activité solaire dans les 11400 dernières années



L'activité solaire de l'an 0 à 1900

Un examen de l'activité solaire durant le dernier millénaire fait apparaître des alternances de périodes chaudes et de périodes froides. Comme exemple notoire, on retiendra le *Minimum de Maunder*, associé à une absence quasi-complète de taches solaires de 1645 à 1715. Comme on pouvait s'y attendre, cette période a été particulièrement froide (la Seine gelant jusqu'à 90 jours par an).



Nombre de taches solaires de 1600 à 2000

Parmi les périodes remarquables identifiées de l'activité solaire, on notera les suivantes

Minimum homérique (froid)	-950	-800
Période romaine (chaud)	-250	+400
Optimum médiéval (1) (chaud)	+950	+1040
Minimum de Oort (froid)	+1040	+1080
Optimum médiéval (2) (chaud)	+1100	+1250
Minimum de Wolf (froid)	+1280	+1350
Minimum de Spörer (froid)	+1450	+1550
Minimum de Maunder (froid)	+1645	+1715
Minimum de Dalton (froid)	+1790	+1820
Maximum moderne (chaud)	+1914	+2008

La conclusion la plus importante qui découle de ces données est que **les modèles du GIEC tombent en défaut pour représenter l'évolution du climat en dehors de très courtes périodes d'observation limitées à la période récente**. Le cas du minimum de Maunder, de 1645 à 1715, caractérisé par des températures très basses, une quasi-absence de taches solaires, et une activité solaire très faible, en dehors de tout rejet significatif de « gaz à effet de serre » d'origine humaine, échappe à toute analyse reproductible basée sur les modèles du GIEC, reposant sur les émanations anthropiques de CO<sub>2</sub>.

Dans la suite de ce rapport, nous ne parlerons pas des cycles planétaires dus aux oscillations de l'orbite terrestre autour du soleil, et à l'influence des planètes voisines. Il y aurait trop à dire sur cette question, ignorée par les modélisateurs du GIEC. Nous nous contenterons de faire référence au cycle de Milankievic, considéré aujourd'hui comme à l'origine des glaciations.

### **5. La naissance de la religion du carbone.**

On ne peut comprendre l'acharnement du GIEC à affirmer l'influence déterminante du CO<sub>2</sub> anthropique sur l'évolution du climat, sans faire référence à l'historique de cet organisme. Il faut remonter au prix Nobel de chimie 1903 Svante Arrhenius pour trouver une première mention de la thèse que le CO<sub>2</sub> pourrait faire monter les températures par *effet de serre*. Cette idée fut reprise en 1957 par l'océanographe américain Roger Revelle, qui convertit à cette thèse son élève à l'Université d'Harvard de 1967 à 1969, Al Gore, futur vice-président des USA. Rien ne se passa de 1950 à 1975, puisque, durant cette période, l'évolution des températures était orientée à la baisse, au point que le climatologue britannique Hubert Lamb avait prévu, en 1983, la survenue d'une **nouvelle glaciation** (la dernière glaciation s'est terminée il y a 11400 ans). Pour étudier l'impact potentiel d'une baisse catastrophique des températures, le Goddard Institute de la NASA avait mis en place, dès 1980, une commission d'étude sur le climat. Le point de bascule se produisit en 1987 lors d'un été caniculaire aux USA où l'astronome James Hansen, de la NASA, prédit devant le Congrès américain un réchauffement brutal des températures, qui, selon lui, serait dû aux émanations anthropiques de CO<sub>2</sub>. Son raisonnement était basé sur l'étude de l'atmosphère de Vénus, très chaude et riche en CO<sub>2</sub>. A partir de 1987, un groupe d'activistes sous l'égide de Maurice Strong (autodidacte partisan d'un gouvernement mondial, propulsé par le Groupe de Bilderberg à la tête du Programme des Nations Unies pour l'Environnement [PNUE]) développa des prévisions alarmistes (montée de la température de 4,5°C et élévation du niveau des océans de 1,5m dans la première moitié du XXI<sup>ème</sup> siècle), destinées à affoler l'opinion, en vue de développer une politique mondiale de contrôle du climat. Ces actions furent suivies en 1988 par la création du GIEC-IPCC par l'action conjointe de Ronald Reagan (Président des USA) et de Margaret Thatcher (Premier Ministre de la Grande Bretagne). Cet organisme, sous l'égide de l'ONU, n'a pas cessé, depuis sa création, de multiplier les prédictions alarmistes sans qu'aucune de celles-ci ne soit vérifiée. *La religion du carbone* était née. Nous avons vu, au début du texte présent, l'opinion de Claude Allègre à son sujet. Citons quelques autres commentaires du même acabit.

- Le philosophe belge Drieu Godefredi, dans son livre de 2010, **Le GIEC est mort, vive la science** (Texquis), qualifie le GIEC de **la plus grande mystification de la science moderne**. Il énumère les recommandations du GIEC qu'il qualifie de TIICE (Taxer, Interdire, Inciter, Contraindre, Eduquer). C'est ainsi que le 4<sup>ème</sup> rapport du GIEC, de 2007, recommande de :
  - Baisser les limites de vitesse automobiles ;
  - Imposer le covoiturage ;
  - Réduire les accès des automobiles aux centres des agglomérations;
  - Subventionner les véhicules « écologiquement performants » ;
  - Taxer les véhicules en fonction de leurs émissions de CO<sub>2</sub> ;
  - Taxer les émissions de CO<sub>2</sub> ...

A titre d'exemple de la manière dont ont été suivies ces recommandations, on citera la Loi « Climat et résilience » de 2021, instaurant les ZFE (zones à faible émissions). On se posera légitimement la question du rapport de ces recommandations avec le climat.

On se doit, à ce point, de citer la série d'ouvrages de Christian Gerondeau, premier délégué interministériel de la sécurité routière et ancien chargé de mission de la Banque Mondiale et de la Commission Européenne. Leurs titres résument leur contenu :

- Ecologie la grande arnaque, Albin Michel (2007) ;
- CO<sub>2</sub> : un mythe planétaire, Les éditions du Toucan (2009) ;
- Écologie, la fin, Les éditions du Toucan, Paris (2012) ;
- Climat : j'accuse, Les éditions du Toucan, (2015) ;
- Climat : la grande manipulation, Les éditions du Toucan, (2017) ;
- Le CO<sub>2</sub> est bon pour la planète : climat, la grande manipulation, L'Artilleur (2017) ;
- La Religion écologiste : climat, CO<sub>2</sub>, hydrogène : la réalité et la fiction, L'Artilleur (2021) ;
- La Religion écologiste 2 : Les 12 mensonges du GIEC, L'Artilleur (2022) ;
- La Religion écologiste 3 : La Voiture électrique et autres folies, L'Artilleur (2022) ;
- Le Climat par les chiffres : Sortir de la science-fiction du GIEC, L'Artilleur (2023) ;
- Climat, tout ça pour rien ! : Le climat par les chiffres 2, L'Artilleur (2024).

Le GIEC a multiplié les prévisions alarmistes, principalement dans le cadre de deux films documentaires à succès : (1) Une vérité qui dérange (2006) ; (2) Une suite qui dérange (2017). Ces films ont eu pour objet de soutenir la campagne électorale du politicien démocrate Al Gore. Ils ont été associés à l'attribution du Prix Nobel de la Paix en 2007 à ce même homme politique. Ils sont, littéralement farcis d'annonces mensongères, telles que la fonte annoncée pour 2016 des neiges du Kilimandjaro, la disparition des glaciers de l'Himalaya, l'élévation du niveau de l'océan de 6m en 2100 (la meilleure prévision actuelle est de 24cm), et j'en passe. Il faut un livre complet (tel que celui de Christian Gerondeau, La Religion écologiste 2 : Les 12 mensonges du GIEC, L'Artilleur (2022)) pour dénoncer, ne serait-ce qu'une partie, des allégations mensongères du GIEC.

Une question légitime à poser, au vu de la collection d'affirmations trompeuses du GIEC, est « à qui profite le crime » ? En effet, comment de telles billevesées ont pu prospérer au point de contaminer les structures de l'ONU et des pays en faisant partie ? En fait, c'est assez facile à comprendre. Absolument toutes les activités humaines et industrielles produisent du CO<sub>2</sub> et il n'est pas besoin d'être un grand expert pour constater que le contrôle du marché du carbone est un facteur essentiel de pouvoir politique au niveau international. C'est ce qui justifie l'installation, préconisée initialement par Al Gore en 2007, d'un marché mondial des émissions de CO<sub>2</sub>. Celui-ci a été mis en place, tant au niveau mondial qu'europpéen.

## **6. Une catastrophe industrielle.**

Au vu de la discussion ci-dessus, il devrait être indiscutable qu'il n'y a aucune raison climatique sérieuse de limiter les émissions anthropiques de CO<sub>2</sub>. Les seuls arguments pouvant être recevables pour restreindre l'utilisation des « combustibles fossiles » sont à trouver dans l'évaluation des réserves correspondantes. S'il y en avait peu, il conviendrait de les rationner. Or celles-ci sont littéralement surabondantes, permettant une consommation pratiquement sans limites des siècles durant. Tout ceci n'a rien à voir avec le climat, et le discours du GIEC recommandant la décarbonation ne devrait pas être pris en compte.

Le problème est que le GIEC se pare de l'approbation de l'ONU, et que ses recommandations sont prises au sérieux, notamment par les signataires des Accords de Paris. Le résultat est une catastrophe, et donne l'impression du spectacle des moutons de Panurge se précipitant vers l'abîme, sans qu'on puisse faire quoi que ce soit pour les arrêter.

Pour l'essentiel, le GIEC recommande l'arrêt progressif des émissions anthropiques de CO<sub>2</sub> d'ici 2050. Ne discutons même pas de ses raisons, puisqu'il est entendu que c'est inutile. Est-ce seulement faisable ? Le problème est que ceci nécessiterait des dépenses gigantesques, qui ont été évaluées, en partie, dans le Rapport Pisani-Ferry, librement téléchargeable sur le site web :

<https://www.strategie.gouv.fr/files/files/Publications/Rapport/2023-incidences-economiques-rapport-pisani-5juin.pdf>

Le coût annuel des dépenses nécessaires à l'arrivée à la neutralité carbone en 2050 serait, pour la France seule, de l'ordre de 70 milliard d'Euros par an, soit, environ, un quart du budget total de l'Etat (308,7 milliards d'Euros en 2025). C'est absolument irréaliste au moment où la France croule sous les déficits. C'est au même instant que M. Eric Lombard, Ministre de l'Economie et des finances, déclare :

« La **transition écologique est la principale priorité** (sous-entendu du gouvernement). Il faut que l'on s'adapte et cela demande beaucoup d'investissements, qui ne sont pas toujours rentables, et cela risque de conduire, et il faut l'accepter, à une **baisse de la rentabilité des entreprises** à moyen terme ».

L'auteur de ces lignes ne comprend pas comment il est possible d'engager de telles dépenses dans l'état actuel de nos finances. En définitive, qui va payer ?

Un deuxième problème, et non des moindres, est que l'Europe a inscrit, depuis 2021, dans la loi commune, les mesures législatives destinées à amener l'Union Européenne à la neutralité carbone en 2050, avec l'objectif intermédiaire de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 55% en 2030 par rapport à leur niveau de 1990. Il s'agit de l'agenda « Fit for 55 », composante de l' « European Climate Law » et de l' « European Green Deal ». Parmi les clauses de ce paquet législatif, on retiendra l'interdiction de commercialiser des véhicules à moteur thermique (essence ou Diesel) en 2030. Il faudra également étendre cette mesure aux véhicules industriels, camions et tracteurs agricoles compris. Ceci étant, le chauffage des logements privés devra être fortement impacté par l'interdiction des chaudières à fuel, devant être remplacées par des chauffages électriques et des pompes à chaleur. Le tout étant assorti d'un « diagnostic de performance énergétique » léonin. En ce qui concerne l'arrêt de la production des voitures à moteurs thermiques, fleuron des industries françaises, allemandes et italiennes, c'est un véritable massacre industriel.

Nous n'avons même pas discuté du « bilan carbone ». En application de l'article 244 de la loi de finances pour 2021, le [décret n° 2021-1784 du 24 décembre 2021](#) prévoit l'établissement d'un bilan des émissions de gaz à effets de serre pour les entreprises de plus de cinquante salariés. Ce bilan doit être mis à jour tous les 3 ans.

Arrivé à ce point de notre exposé, nous pouvons poser la question « tout ça pour ça » ? Une collection de normes contraignantes et ruineuses tombent, les unes après les autres, sur les français, sans **aucune** utilité.

Pour conclure, mentionnons la « taxe carbone », dite Contribution Climat Energie [CCE], mise en place en 2014. On consultera : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Taxe\\_carbone\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Taxe_carbone_en_France)

Cette taxe est actuellement fixée à 44.60€ par tonne de CO<sub>2</sub> émis. Contrairement aux dispositions précédentes, cette taxe a une utilité : celle d'alimenter, à hauteur d'environ 10 milliards d'Euros par an, les caisses de l'Etat.

## **7. Conclusion.**

Qu'il me soit encore permis de citer à nouveau Claude Allègre :

*Voici une histoire unique, improbable, fantastique et pourtant bien réelle ... Comment un commando d'hommes – les uns scientifiques, les autres politiques – a-t-il pu utiliser tous les rouages de notre société moderne – mondialisée, médiatisée, « internetisée » à outrance – pour mobiliser la Planète autour d'un mythe sans fondement ?*

La réponse à cette question se trouve dans le scénario de Michel Audiard du film célèbre « Les Tontons Flingueurs »:

*Les cons, ça ose tout, et c'est à ça qu'on les reconnaît !*

Paris, le 10 février 2025

-----